

Assemblée générale annuelle

Jeudi 1er Juin 2023
19 h salle Paguezy

Chers adhérentes, adhérents, amies et amis du vélo, nous vous invitons à participer à la prochaine Assemblée Générale statutaire de l'association. Cette AG est publique et ouverte à tous les partisans de la petite reine, qu'ils soient adhérents ou non.

Programme de l'assemblée générale :

- 18h30 : Accueil
- 19h00 : Assemblée Générale statutaire
 - Rapport moral
 - Bilan 2022 et perspectives pour 2023
 - Rapport financier
 - Vote du rapport financier et du rapport moral
 - Vote sur le changement d'adresse de l'association
- 19h30 : Élections au conseil d'administration
- 20h00 : Table ronde autour des vacances à vélo
- 21h00 : Temps de convivialité et moment d'échanges autour d'un verre et d'un repas partagé !

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez faire une procuration à nous renvoyer (voir le doc en pièce jointe).

Pour les membres de Vélocité :

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association.

Il convient alors de remplir la procuration ci-dessous et de nous la renvoyer par courrier électronique à - velocite-montpellier@fub.fr

PROCURATION

Je soussigné

adhérent de l'association Vélocité Grand Montpellier, donne procuration à

pour me représenter à l'Assemblée générale statutaire du jeudi 1^{er} Juin 2023.

Fait à le

Faire précéder la signature de « Bon pour pouvoir »

Signature